

Motion de MM. François Sottas, Christian Zaugg, Alain Comte, Alain Dupraz, Olivier Norer, Roberto Broggin, Mmes Nicole Valiquier Grecuccio et Sandrine Salerno: «Pour que le pont de la Coulouvrenière ne soit pas la seule liaison interrive en tram!»

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 17 mai 2004)

MOTION

Considérant:

- le développement en cours et à venir du réseau de trams;
- le concept des axes qui prévoit la circulation de plusieurs lignes par tronçon et la desserte des pôles d'échanges (Rive, Cornavin et Bel-Air);
- la saturation prévue de l'axe Cornavin-Stand reliant deux rives et deux pôles ainsi que le gabarit déjà limité de l'arrêt «Stand»,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à étudier et à réaliser, de concert avec les autorités compétentes, la création d'un nouvel itinéraire de tramway interrive, via le pont du Mont-Blanc, permettant des liaisons supplémentaires, facilitant la fluidité des lignes et améliorant le concept des axes.